

Credit Suisse (Lux) Portfolio Fund Balanced USD

un compartiment de CS Investment Funds 12 - Catégorie EB USD

Politique d'investissement

L'objectif de ce fonds est d'atteindre le rendement en USD le plus élevé possible en investissant dans le monde entier, en principe avec des allocations équivalentes en actions, en titres assimilés à des actions et en titres à revenu fixe et à taux variable. La proportion des actifs du fonds investis dans des actions et dans des titres assimilés à des actions peut varier de 30% à 60%. En outre, les instruments du marché monétaire peuvent être détenus à titre accessoire. Le fonds peut également investir tout au plus 20% dans des placements alternatifs.

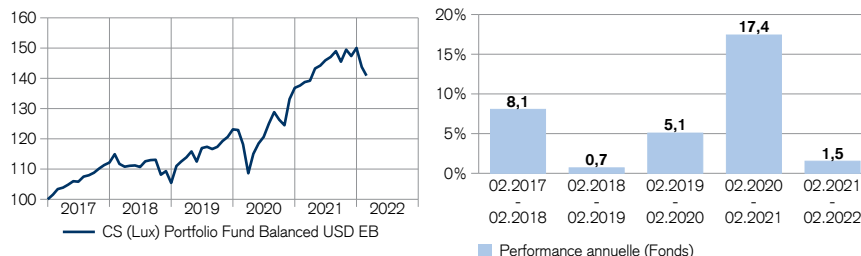
Caractéristiques du fonds

Nom du gestionnaire	Urs Hiller, Gerhard Werginz
Gérant du fonds depuis	01.01.1997, 01.04.2017
Gérant basé à	Zurich, Zurich
Direction du fonds	Credit Suisse Fund Management S.A.
Domicile du fonds	Luxembourg
Devise du fonds	USD
Fin de l'exercice fiscal	31 mars
Encours total (en mio.)	426,41
Date de lancement	15.07.2015
Frais de gestion par an	0,60%
Frais courants	1,01%
Swinging single pricing (SSP) ²⁾	Oui
Catégorie de parts	Tranche EB (capitalisation)
Monnaie des catégories de parts	USD
Code ISIN	LU1230136977
Code Bloomberg	CSPBUEB LX
N° de valeur	28145643
Valeur liquidative	1'411,97

Morningstar Rating as of 28.02.2022 ★★★★★

²⁾ Pour plus de détails, veuillez vous référer au chapitre «Valeur nette d'inventaire» du prospectus du fonds.

Performance nette en USD (base de 100) et performance annuelle ¹⁾

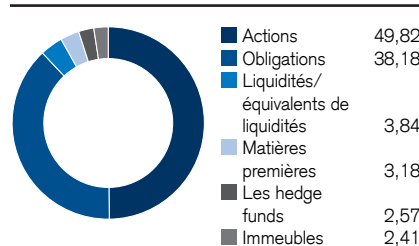


Performance nette en USD ¹⁾

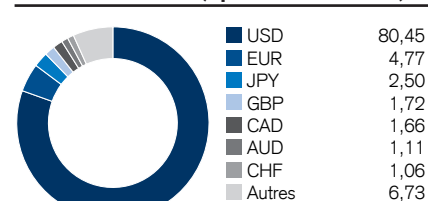
	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	-2,00	-4,40	-6,11	1,53	25,25	36,27

Les gains échéant au client peuvent se voir augmentés ou réduits en fonction des fluctuations de taux de change.

Allocation des classes d'actifs en %



Monnaies en % (après couverture)



Allocation d'actifs en %

	Liquidités/équivalents de liquidités	Obligations	Actions	Placm.Altern.	Total
Autres	3,84	-	-	-	3,84
Etats Unis	-	26,92	27,96	-	54,88
Marchés émergents	-	5,89	5,73	-	11,62
Global	-	3,07	4,97	8,16	16,20
Asie-Pacifique	-	0,29	0,98	-	1,27
Euroland	-	1,62	4,98	-	6,60
Canada	-	0,39	1,27	-	1,66
Royaume-Uni	-	-	1,27	-	1,27
Japon	-	-	1,94	-	1,94
Suisse	-	-	0,72	-	0,72
Total	3,84	38,18	49,82	8,16	100,00

Duration

Duration modifiée en années	4,43
-----------------------------	------

Allocation des obligations en %

Obligations à taux fixe	76,53
Obligations émergentes	15,43
Obligations de haut rapport	5,45
Obligations convertibles	2,59

Statistiques du fonds

	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée en %	10,03	8,82
Perte maximum en % ³⁾	-11,79	-11,79

³⁾ La perte maximale correspond au rendement cumulé le plus bas sur une période donnée.

10 positions principales en %

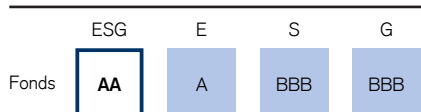
Société	en % des capitaux
Credit Suisse Commodity Allocation Fund	3,18
Microsoft Corp	2,71
Alphabet -A-	1,65
Tesla Motors Inc	1,11
Home Depot	1,05
Nvidia	0,93
2.875 US Treasury 15.08.2028	0,87
Verizon Communications Inc.	0,87
US Treasury	0,86
US Treasury	0,84
Total	14,07

sur la base d'une étude

Credit Suisse (Lux) Portfolio Fund Balanced USD

un compartiment de CS Investment Funds 12 - Catégorie EB USD

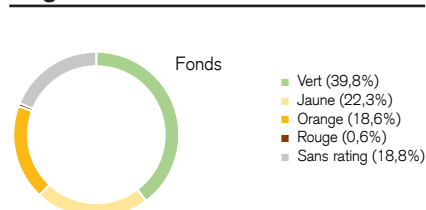
Notation ESG ⁴⁾



Ventilation ESG ⁷⁾

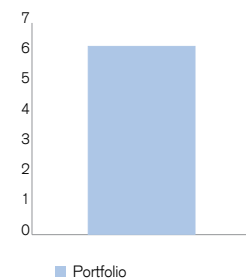
	Notes
Note générale	8,1
Environnement	6,2
Changement climatique	7,6
Opportunités env.	5,7
Capital naturel	5,8
Pollution et déchets	5,4
Social	5,5
Capital humain	5,1
Responsabilité en matière de produit	5,5
Opportunités sociales	5,3
Opposition des parties prenantes	6,6
Gouvernance	5,3

Flag des controverses ESG ⁸⁾



Note Low Carbon Transition ¹⁰⁾

Portefeuille: **6,2**



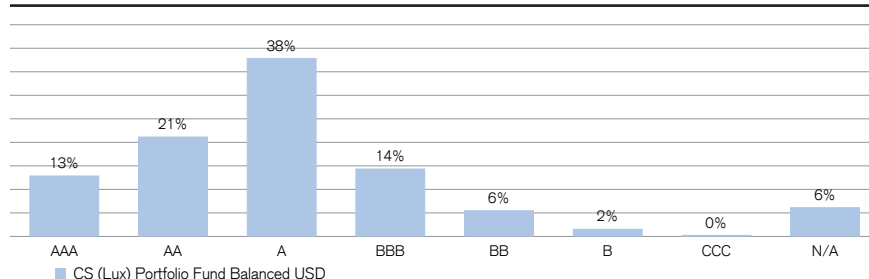
Aperçu du portefeuille ⁵⁾

Ce fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) (au sens de l'art. 8 du Règlement (UE) 2019/2088). Il respecte la CSAM Sustainable Investing Policy (credit-suisse.com/microsites/asset-management/esg/fr.html). Sur la base de recherches sur des facteurs ESG importants et/ou de la classification du fonds, les facteurs ESG sont pris en compte dans la construction du portefeuille en fonction de la classe d'actifs sous-jacente.

Caractéristiques ESG appliquées ⁶⁾

- Indice de référence ESG
- Critères d'exclusion
- Intégration de critères ESG
- Vote par procuration
- Engagement

Notation ESG en % ⁹⁾



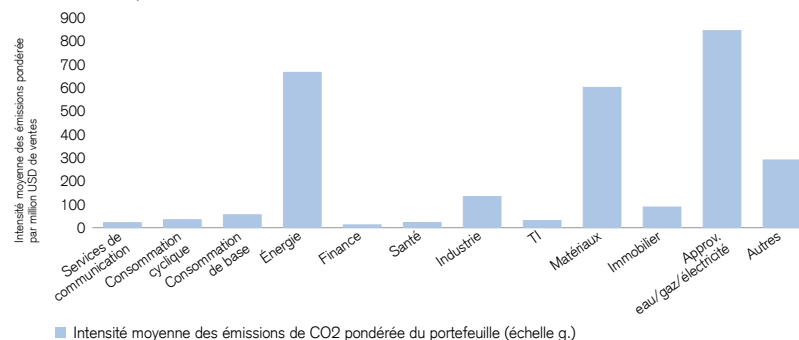
10 principaux actifs

Nom des actifs	Pondération	Notation ESG	Flag cont.	E	S	G
Microsoft Corporation	2,7%	AAA	■	■	■	■
Alphabet Inc.	1,7%	BBB	■	■	■	■
Tesla Inc.	1,1%	A	■	■	■	■
Home Depot, Inc.	1,0%	AA	■	■	■	■
NVIDIA CORP	0,9%	AAA	■	■	■	■
Verizon Communications Inc.	0,9%	A	■	■	■	■
United States of America	0,9%	A	■	■	■	■
United States of America	0,9%	A	■	■	■	■
United States of America	0,8%	A	■	■	■	■
Apple Inc.	0,8%	A	■	■	■	■

Intensité des émissions de carbone ¹¹⁾

Tonnes d'émissions en équivalent de CO2 par mio. de \$ de revenus

Portefeuille: **112,9**



Légende

4) Les notations ESG, fournies par MSCI ESG, se déclinent sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus basse). La notation est fonction de l'exposition de l'entreprise concernée aux risques de durabilité spécifiques au secteur et de sa capacité à atténuer ces risques comparativement aux autres acteurs du secteur. La note globale du portefeuille est attribuée sur une base sectorielle relative. En revanche, pour les critères environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernance (G) individuels, il s'agit de notes absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.

5) Pour plus d'informations sur les exclusions basées sur des normes qui sont appliquées, veuillez consulter: www.svk-asir.ch © En l'absence de futures sur indice d'actions appropriés et/ou liquides sur des indices ESG, le compartiment/fonds peut utiliser des futures sur indice d'actions qui se réfèrent à des indices traditionnels (non ESG) pour réduire les différents risques, pour accroître l'efficacité de la gestion du portefeuille et comme moyen d'augmenter ou de diminuer l'exposition au marché.

6) Pour de plus amples informations sur la méthodologie suivie pour évaluer les caractéristiques ESG des investissements, veuillez consulter msci.com/our-solutions/esg-investing/

7) La note «Overall ESG Quality» (note globale Qualité ESG) ne correspond pas directement aux notes «Pillar» (notation par piliers) pour les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance de l'entreprise. Les notes «Pillar» sont déterminées sur une base absolue, alors que la note «Overall ESG Quality» est ajustée de manière à refléter l'exposition au risque de durabilité au niveau d'un secteur donné. Dans la mesure où les notations «Pillar» sont des notes absolues et que les notations Overall sont des notes relatives, ces dernières ne peuvent être calculées en faisant la moyenne des premières. Les thèmes ESG présentent une ventilation des notations E, S et G individuelles. Toutes les notations et leurs composantes sont déclinées sur une échelle de 0 à 10 (fournie par MSCI), où 0 correspond à «très faible» et 10 à «très élevé».

8) ESG Controversies Flag est conçu pour fournir une évaluation à jour et cohérente des controverses ESG impliquant des sociétés cotées en bourse et des émetteurs obligataires. Un cas de controverse est en général un événement ponctuel tel qu'une marée noire ou un accident, ou bien une allégation, par exemple de problèmes de sécurité sur un site de production. La couleur, du rouge au vert, indique le degré d'implication dans des controverses, allant de très élevé (rouge) à très faible (vert). La couleur grise indique qu'aucune donnée n'est disponible.

9) La note ESG représente la répartition en pourcentage de la note ESG MSCI, d'un point de vue absolu ou relatif à un indice de référence. Les notes GRESB pour l'immobilier ne sont pas prises en compte.

10) La note Low Carbon Transition repose sur une évaluation multidimensionnelle des risques et des opportunités et prend en considération les risques primaires et secondaires auxquels une entreprise est confrontée. L'échelle va de 0 à 10 (10 correspondant à un potentiel de leader), ne tient pas compte du secteur et correspond à la position de l'entreprise vis-à-vis de la transition. Au niveau du portefeuille, les notes individuelles sont agrégées et comparées à l'indice de référence (si existant).

11) L'intensité carbone compare l'intensité moyenne pondérée des émissions par million de dollars de chiffre d'affaires (ventilées par secteur GICS) entre le portefeuille et l'indice de référence. Elle présente également les pondérations actives du secteur GICS.

Risques potentiels

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- Risque de crédit: les émetteurs des actifs détenus par le Fonds peuvent ne pas verser de revenus ou ne pas rembourser le capital à l'échéance. D'une manière générale, les investissements du Fonds comportent un faible risque de crédit.
- Risque de liquidité: les actifs ne peuvent pas nécessairement être vendus à un coût limité dans un laps de temps suffisamment court. Les investissements du Fonds peuvent présenter une liquidité limitée. Le Fonds s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de différentes mesures.
- Risque de contrepartie: la faillite ou l'insolvabilité des contreparties du Fonds peut entraîner un défaut de paiement ou de livraison.
- Risque opérationnel: des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- Risques politiques et juridiques: les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques. Les placements sur des marchés financiers moins développés peuvent exposer le fonds à un risque opérationnel, juridique et politique plus important.
- Risques en matière de durabilité: Les risques en matière de durabilité sont des conditions ou des événements environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui peuvent avoir un impact négatif important sur le rendement, compte tenu du secteur, de la branche et de l'exposition de la société.

Les objectifs de placement, les risques, les frais et dépenses du produit, ainsi que des informations plus exhaustives sur celui-ci, sont fournis dans le prospectus (ou dans le document de l'offre), qui doit être lu avec attention avant tout investissement.

Sources des données à partir du 28. février 2022: Credit Suisse, sauf indication contraire.

Ce support est un document marketing de Credit Suisse Group SA et/ou de ses filiales (ci-après dénommé «CS»). Il ne constitue nullement ou ne fait partie d'aucune offre ou invitation à émettre ou vendre, ni une sollicitation d'offre de souscription ou d'achat de valeurs ou d'autres instruments financiers, ou à effectuer toute autre opération financière, ni ne constitue une incitation de souscription à un produit, une offre ou un placement. Aucun élément de ce support ne saurait constituer une recherche ou un conseil en investissement et ne peut en aucun cas y être assimilé. Il n'est pas adapté à votre situation personnelle ni ne constitue une recommandation personnalisée. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et, dans la mesure où la loi le permet, il décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Les informations figurant dans ce support peuvent être modifiées sans préavis après la date d'émission de celui-ci sans que CS soit tenu de les actualiser. Ce support peut contenir des informations sous licence et/ou protégées par les droits de propriété intellectuelle des concédants de licence et des détenteurs du droit à la propriété. Rien dans ce support ne saurait être interprété comme imposant une responsabilité aux concédants de licence ou aux détenteurs du droit à la propriété. La copie non autorisée des informations des concédants de licence ou des détenteurs du droit à la propriété est formellement interdite. L'ensemble de la documentation relative à l'offre comprenant, le prospectus ou la notice d'offre, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), le document d'information de base («Basisinformationsblatt») pour les produits suisses, les règles du fonds ainsi que les rapports annuels et bi-annuels («Documentation relative à l'offre»), si ceux-ci existent, peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'entité juridique indiquée ci-dessous ou, si disponibles, via FundSearch (credit-suisse.com/fundsearch). Les informations concernant vos distributeurs, représentants locaux, l'agent d'information, l'agent payeur, si ceux-ci existent, et vos contacts locaux relativement au(x) produit(s) d'investissement figurent ci-dessous. Les seules conditions juridiquement contraignantes applicables aux produits de placement indiqués dans ce document, notamment en ce qui concerne les risques, les objectifs, les frais et les dépenses, sont celles qui figurent dans le prospectus, le memorandum de placement, les documents de souscription, le contrat de fonds et/ou tout autre document régissant le fonds. Vous trouverez la description complète des caractéristiques des produits nommés dans ce document ainsi que la description complète des opportunités, risques et coûts associés à ces produits dans les prospectus correspondants des titres sous-jacents, prospectus de vente ou bien autres documentations produits détaillées que nous mettons volontiers à votre disposition à tout moment, sur simple demande. Il est possible que le produit ou certains des produits inclus dans ce document ne soit/soient pas enregistré(s) et/ou disponible(s) à la vente dans votre pays de résidence. Si vous n'êtes pas sûr(e) que le(s) produit(s) soit/soient distribué(s) dans votre pays, veuillez prendre contact avec votre Relationship Manager ou votre distributeur local. Si les produits d'investissement n'ont pas été enregistrés auprès d'une autorité de surveillance ou autorisés par un tel organe, il est possible que certaines protections octroyées aux investisseurs en vertu des lois et des réglementations en matière de surveillance ne soient pas fournies. Ce document ne peut en aucun cas être transféré ou distribué à une autre personne ni ne peut être reproduit. Tout transfert, distribution ou reproduction est interdit et peut entraîner une violation de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, US Securities Act, telle que modifiée et actuellement en vigueur (loi ci-après dénommée «Securities Act»). Les valeurs concernées dans la présente n'ont pas été ni ne seront enregistrées conformément au Securities Act, ni aux lois en matière de valeurs mobilières en vigueur dans tout autre Etat des Etats-Unis et, sous réserve de certaines exceptions, les valeurs ne peuvent pas être offertes, données en garantie, vendues ou transférées sur le territoire des Etats-Unis ou vers les Etats-Unis, ni au bénéfice ou pour le compte de personnes US. Information importante: Le fonds d'investissement faisant l'objet du présent document commercial (le « Fonds ») a été autorisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier en tant qu'OPCVM conformément à la directive 2009/65/CE telle que modifiée. For French investors: The Fund has been notified for marketing in France to the Autorité des marchés financiers and may be distributed to investors in France. Subscriptions may only be validly made on the basis of the key investor information document ("KIID") currently in effect.

Dans le cadre de la prestation de services, Credit Suisse AG et/ou ses filiales peuvent le cas échéant payer à des tiers ou recevoir de la part de tiers, sous forme de frais ou autre, une rémunération unique ou récurrente (par exemple commissions de souscription, commissions de placement ou de suivi).

Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs potentiels doivent évaluer indépendamment et avec soin (avec leurs conseillers fiscaux, juridiques et financiers) les risques spécifiques décrits dans les supports accessibles, les conséquences légales, réglementaires, fiscales et comptables ainsi que l'impact sur le crédit.

Le gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs ou la société de gestion, selon ce qui est applicable, peut décider de résilier les dispositions locales concernant la commercialisation des parts/unités d'un fonds, y compris les enregistrements ou les notifications avec l'autorité de surveillance locale.

Un résumé des droits des investisseurs concernant les investissements au Luxembourg peut être obtenu via le site cssf.lu/en/consumer, et la législation locale en matière de droits des investisseurs peut s'appliquer.

© 2022 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document: (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenus; (2) ne doivent pas être copiées ni distribuées et (3) ne prétendent pas être exactes, complètes et transmises dans les délais. Morningstar et ses fournisseurs de contenus déclinent toute responsabilité pour les dommages ou pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne constituent pas une garantie des résultats à venir.

© 2022 MSCI ESG Research LLC. Reproduction autorisée. Bien que les fournisseurs d'informations de Credit Suisse Asset Management, y compris, mais sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés liées (les «Parties ESG»), obtiennent des informations de sources qu'ils considèrent fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues aux présentes. Aucune des Parties ESG ne donne de garantie expresse ou implicite de quelque nature que ce soit, et les Parties ESG déclinent expressément par les présentes toute responsabilité quant à la qualité marchande ou l'utilisation à des fins particulières, à l'égard de toute donnée qui y est incluse. Aucune des Parties ESG ne peut être tenue responsable d'erreurs ou d'omissions en rapport avec les données contenues dans les présentes. De plus, sans limiter la portée de ce qui précède, en aucun cas les Parties ESG ne pourront être tenues responsables des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris un manque à gagner), même si elles ont été avisées de la possibilité de tels dommages.

Copyright © 2022 Credit Suisse Group AG et/ou sociétés affiliées. Tous droits réservés.

France : Société de gestion: Credit Suisse Fund Management S.A., 5 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Correspondant centralisateur: BNP Paribas Securities Services, 3 rue d'Antin, 75002 Paris

Distributeur (PB) – si ce document est distribué par: Credit Suisse (Luxembourg) S.A., France Branch*, 86, Boulevard Haussmann CS 40047 Paris 75008 - France

Distributeur (IB) – si ce document est distribué par: Credit Suisse Securities Sociedad de Valores SA, Paris Branch*, 86, Boulevard Haussmann, 75008 Paris

Superviseur (Autorité d'enregistrement): Autorité des marchés financiers (AMF), 17, place de la Bourse - F-75082 Paris Cedex 02, France, Website: www.amf-france.org/

*Entité légale auprès de laquelle la documentation complète de l'offre, le document d'information clé pour l'investisseur ("DICI"), les documents constitutifs et les rapports annuels et semestriels, le cas échéant, peuvent être obtenus gratuitement.